



## AUDIENCE CD80/UNSA EDUCATION du 7 avril 2021

Présents :

- Stephane HAUSSOULIER, Président du CD80
- Tamimount ZANZAN et Fabien CAHARD, Représentants A&I-UNSA
- Nathalie PROST et Philippe ROBINET, Représentants SNPDEN-UNSA

Points positifs :

- la direction des collèges,
- la gestion de la crise sanitaire,

Nous nous félicitons du partenariat avec le CD80. La direction des collèges est réactive et toujours à l'écoute. Le Conseil Départemental a accompagné avec efficacité les collèges dans la gestion de la crise sanitaire.

Points à améliorer :

- EPI des agents territoriaux
- Coordination entre les différents services : peu de communication,
- Portail Isilog : problème du suivi des demandes,
- Absence de retour sur les travaux y compris la sécurité,
- Participation des gestionnaires au groupe contact 80 et aux GT DGF et Collège numérique

Le Président reconnaît des dysfonctionnements dans l'approvisionnement des EPI puisqu'il a été lui-même interpellé par des agents. Il prend note de l'absence de communication qui peut apparaître entre les différents services du CD80 et découvre le manque de retour d'informations dont les collèges sont victimes. Par ailleurs, il est favorable à la participation des gestionnaires aux différents groupes permanents existants dans la mesure où l'expertise des gestionnaires est essentielle (comme celui de la DGF notamment).

Points critiques :

- RH, absence totale de communication
- l'ENT, Outil qui dysfonctionne

Le Président partage nos constats. Il demande une mobilisation de ses services sur ces points qui nécessitent une véritable amélioration. La direction des ressources humaines est particulièrement éloignée des préoccupations des établissements mais se mobilise pour la formation des gestionnaires en l'absence de dispositif mis en place par le Rectorat. L'ENT, particulièrement sollicité en cette période pandémique est défaillant et génère beaucoup de mécontentements.

Le Président nous communique 2 informations :

- la mise en place d'un chéquier de 80€ pour chaque collégien pour l'accès aux spectacles, aux musées ou aux activités sportives. Nous lui conseillons un chéquier nominatif pour éviter toute problématique.
- Dans la perspective des JO de 2024, il souhaite que des athlètes de la Somme interviennent dans les collèges, proposition à laquelle nous souscrivons.